Ambazac

Ville nature

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

SOMMAIRE

Introduction

I. Le contexte économique et financier de la préparation du budget prévisionnel 2025

A. Le Contexte international et national

B. Les principales mesures de la Loi de Finances 2025

C. Les principales mesures de la LF 2025 impactant les CT

D. Le DOB 2025 de la CC ELAN

Conclusion

II. La situation financière de la ville d'Ambazac

Introduction

A. Les recettes de fonctionnement

B. Les dépenses de fonctionnement

C. Les ressources humaines

D. L'évolution des épargnes

E. L'évolution de la dette

F. L'investissement

G. Le Budget vert

III. Les grandes orientations du budget 2025

A. Les orientations générales de la municipalité

B. Les projets d'investissement

C. Les recettes de fonctionnement

D. Les dépenses de fonctionnement

E. Les sources de financement

IV. Les budgets annexes

A. Les orientations du budget énergies renouvelables

B. Les orientations du budget gîtes et restaurant communaux

Le calendrier budgétaire

INTRODUCTION – RAPPEL DU CADRE LÉGAL DU DOB

- *Le **D**ébat d'**O**rientation **B**udgétaire (DOB) répond aux obligations de l'art. L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), modifié par la Loi NOTRe, qui prévoit la présentation en Conseil municipal, dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget, d'un rapport sur les orientations budgétaires envisagées, en dépenses comme en recettes, et donnant des informations relatives à la structure et à la gestion de la dette, l'évolution de la fiscalité, ainsi qu'à la structure des effectifs et aux dépenses de personnel.*
- *Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil municipal acté par une délibération spécifique. Il est ensuite transmis au représentant de l'État dans le département et au président de l'EPCI dont la commune est membre. Il est également mis à disposition du public (site internet, accueil de la mairie).*

INTRODUCTION

- *Grâce à un budget 2024 sérieux et une gestion courante prudente, possible grâce à la collaboration des agents,* ***la situation financière de la ville a été assainie.***
- ***Cela confirme que les bons choix ont été opérés début 2024 :*** *mise sur pause des lourds projets d'investissement et recentrage sur l'essentiel, optimisation des recettes notamment fiscales, diversification des recherches de subventions…*
- ***Tous les budgets finissent avec un excédent.***
- *Le contexte politique national influence plus que jamais le climat économique et institutionnel du pays.*
- *La loi de finances 2025 répond d'abord à une logique austéritaire inédite depuis une décennie, laquelle oblige à revoir les conditions d'exercice des missions de service public des collectivités.*
- *Spécificités de cette année :*
  - *Il s'agit du dernier budget du mandat.*
  - *Surtout, ce DOB a été préparé avec les éléments de la LF connus (adoption dans l'après-midi du 06/02/2025).*

I. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025
A. Le contexte international et national

- **Au niveau mondial :**
  - **La croissance est estimée à +3,3% pour 2025,** contre +3,2% en 2024 et +3,3% aussi prévu en 2026.

- **Aux niveaux français et de la Zone euro :**
  - **De +0,9 à +1,1% pour la France**
  - **Entre +0,7% et +1,3% pour la Zone euro**

→ Une « reprise » est attendue chez nos partenaires européens sous l'effet notamment d'une moindre inflation, et du desserrement réalisé de la politique monétaire (baisse des taux d'intérêt).

Prévisions de croissance (PIB volume)

Prévisions annuelles France	2024	2025
Insee (déc. 2024)	+1,1%	/
Banque de France (déc. 2024)	+1,1%	+0,9%
Commission européenne (nov. 2024)	+1,1%	+0,8%
OCDE (déc. 2024)	+1,1%	+0,9%
FMI (oct. 2024)	+1,1%	+1,1%
Gouvernement (PLF 2025)	+1,1%	+1,1%

Prévisions annuelles Zone euro	2024	2025
BCE (déc. 2024)	+0,7%	+1,1%
Commission européenne (nov. 2024)	+0,8%	+1,3%
OCDE (déc. 2024)	+0,8%	+1,3%
FMI (oct. 2024)	+0,8%	+1,2%

I. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025
A. Le contexte international et national

- **En France,** après une moyenne annuelle de 5,6 % en 2023, l'inflation est retombée à 2,3% en 2024 et **devrait être inférieure à 2% fin 2025** (entre +1,6% et +1,9%).
- La Banque de France prévoit que l'indice des prix à la consommation poursuive sa redescente. **Le ralentissement des prix serait favorisé par celui des prix de l'alimentation, de l'énergie et des biens manufacturés, tandis que l'inflation dans les services baisserait plus lentement.**

Par prudence, le budget sera construit en tenant compte d'une inflation de 3%

Graphique 4 : Décomposition de l'IPCH

(croissance annuelle en %, contributions en points de pourcentage)

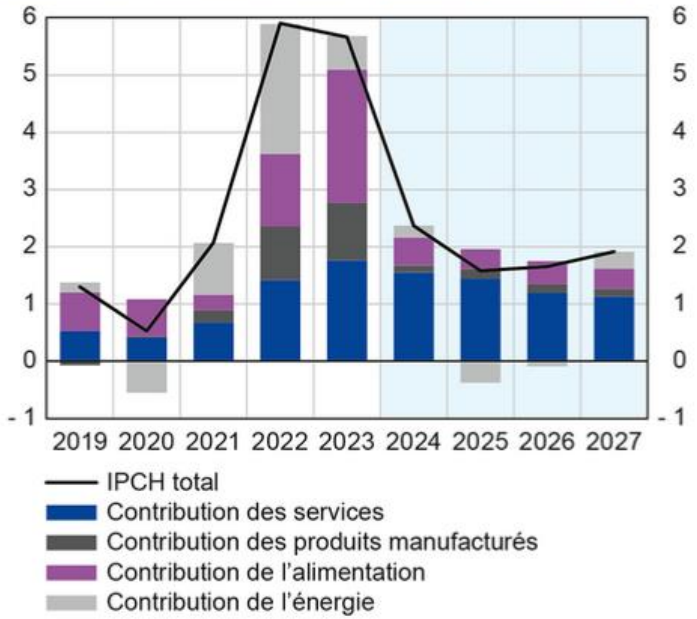

Sources : Insee jusqu'en 2023, projections Banque de France sur fond bleuté.

I. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025
A. Le contexte international et national

- **Prévisions de l'évolution des taux d'intérêt**
  - Le 30/01/2025, nouvelle baisse des taux directeurs par la Banque centrale européenne. Cette baisse est théoriquement destinée à favoriser l'investissement et encourager la consommation.
  - Cela devrait conduire à une légère baisse des taux d'emprunts bancaires. Prudence tout de même compte tenu du contexte politique en France qui influence les marchés financiers.

I. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025
B. Les principales mesures de la LF 2025

- **Prévisions du PLF 2025 du Gouvernement Bayrou validées dans le Plan budgétaire soumis aux institutions de l'UE le 22 janvier dernier dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance :**
  - +1,1% de croissance du PIB
  - +1,8% des prix à la consommation
  - 5,4% de déficit par rapport au PIB (6,1% en 2024, **soit -0,7% du déficit en 1 an**), une baisse financée par :
    - **+21Md€ d'impôts** (mise en place temporaire d'une contribution différentielle sur les hauts revenus, écotaxe sur les véhicules polluants, modification de la fiscalité des locations de meublés non-professionnelles…)
    - **-32Md€ par rapport PLF 2024 de dépenses publiques dont :**
      - -2,1Md€ pour l'écologie ;
      - -1,1MdM€ pour la cohésion des territoires (politique du logement) ;
      - - 541M€ pour l'agriculture ;
      - -77M€ pour le sport ;
      - 4 000 postes d'enseignants conservés mais -50M€ pour la formation des enseignants et -150M€ pour l'Education nationale …

I. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025
B. Les principales mesures de la LF 2025

Pour rappel → la ventilation de la dette des administrations publiques

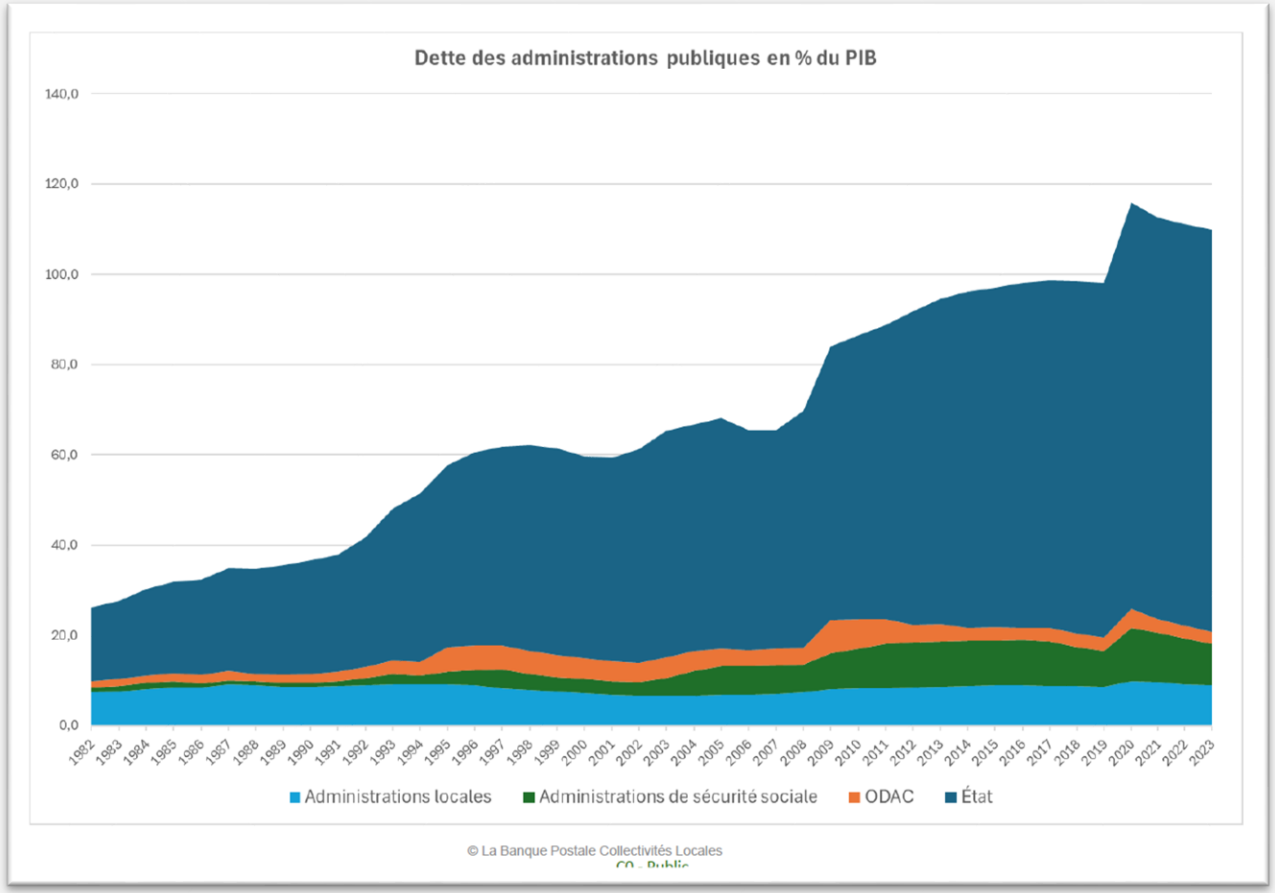

I. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025
C. Les principales mesures de la LF 2025 impactant les CT

- **En 2025, 2,2Md€ d'efforts demandés aux collectivités**

(contre 5Md€ initialement, possible par le gel total de la TVA versée aux collectivités)

→ **Les principales mesures concernant le bloc communal : (1/2)**

- Création d'un dispositif de mise en réserve pour quelques 2 000 collectivités, appelé Dilico (mise à contribution financière particulière pour les collectivités les plus riches)
- Légère augmentation de la DGF (volets péréquation et augmentation démographique +150M€)
- DSIL minorés
- DETR préservée
- Baisse du taux du FCTVA portant la part de la TVA reversée de 16,40% **à 14,85%** = impacte les recettes d'investissement en fonds propre, obligeant les collectivités à trouver d'autres ressources pour couvrir cette perte. Pour la section de fonctionnement, le PLF supprime totalement la part de FCTVA reversée.
- Baisse de l'indemnisation en cas d'arrêt maladie de 100% à 90% (économie de 900M€)
- Fonds vert minoré mais création d'un fonds territorial climat (200M€). Financement répartis entre les EPCI ayant adopté un plan climat-air-énergie territoriaux (PCAET), à raison de 4 euros par habitant. Dans l'attente de détails.

I. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025
C. Les principales mesures de la LF 2025 impactant les CT

- **En 2025, 2,2Md€ d'efforts demandés aux collectivités**

→ Les principales mesures concernant le bloc communal : (2/2)

- **Hausse massive du taux de cotisations vieillesse des employeurs des agents affiliés à la CNRACL passant en 2025 de 31,65 %, à 34,65 % et +12 points en 3 ans** : décidée par décret pour un renflouement des caisses estimé à 1,2 milliard d'euros pour 2025. Encore une fois, le Gouvernement ponctionne les finances des collectivités sans chercher à résoudre le problème de fond.
- **Côté recettes fiscales, revalorisation de 1,7% des bases** contre 3,9% en 2024

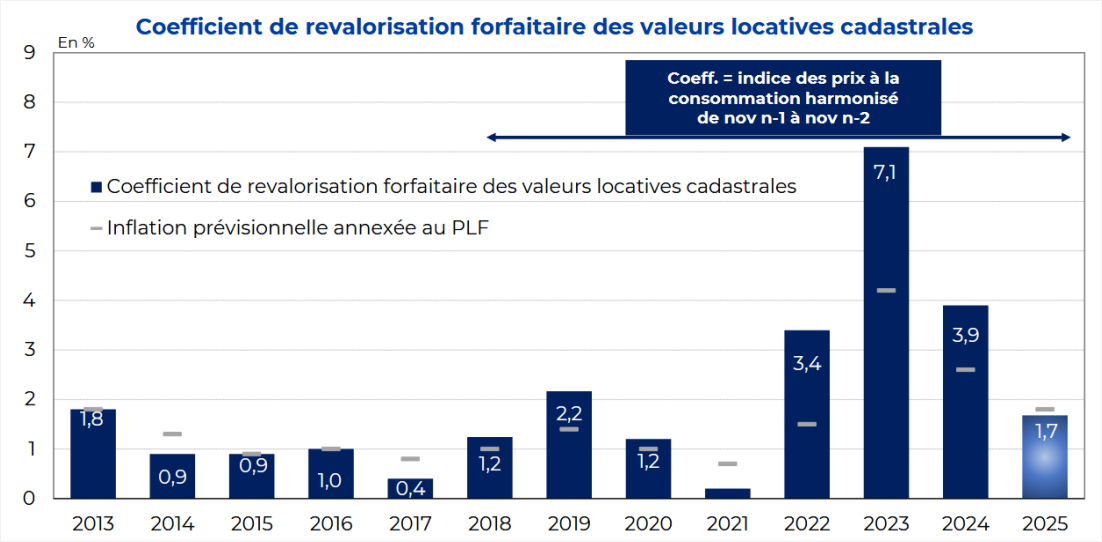

I. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025
D. Le DOB 2025 de la CC ELAN

- **Pour rappel :**

Schéma explicatif du calcul de l'AC d'Ambazac après le Pacte fiscal

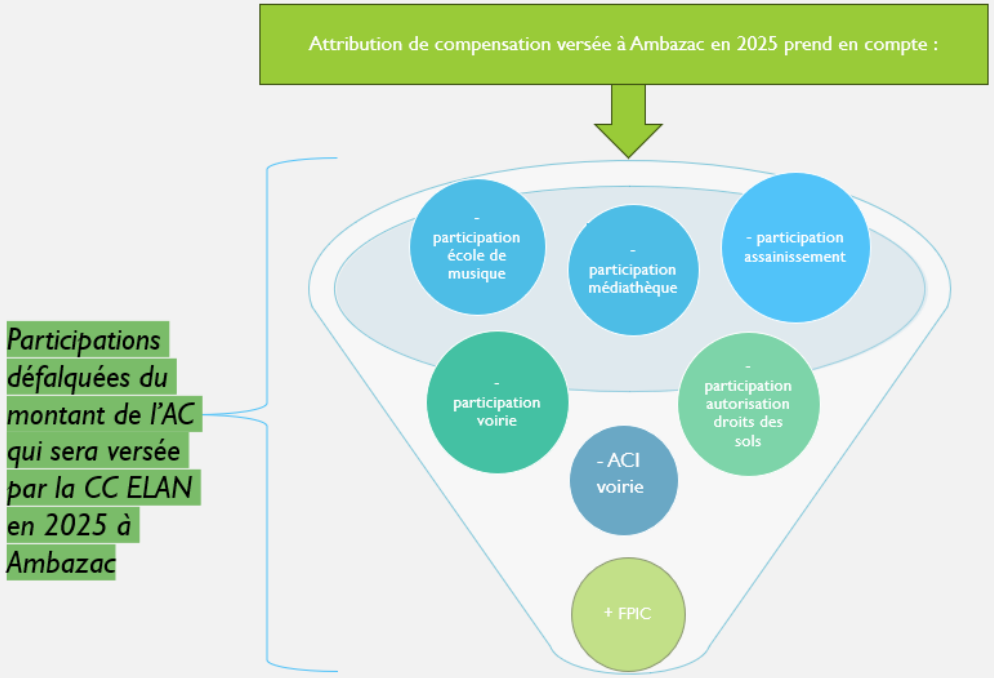

* Lexique :
ACI = attribution de compensation en section d'investissement qui tient compte uniquement du coût de renouvellement des équipements transférés. Il est donc exclu les dépenses d'entretien et frais financiers liés à l'équipement.

I. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025
D. Le DOB 2025 de la CC ELAN

- Extrait du pacte financier et fiscal:

ELAN COMMUNAUTE DE COMMUNES

PACTE FINANCIER ET FISCAL ANNEE 2025 (base comptes 2024)

	Fréquence de révision	A recalculer tous les ans	A recalculer tous les ans	A recalculer tous les ans	A recalculer tous les ans	A recalculer tous les ans	A recalculer tous les ans	Evolue tous les ans selon tableau validé (Délib)	Fixe	Fixe					Fixe			A recalculer tous les ans	
								2025											
COMMUNES	BASE : AC 2023 - PARTICIPATION COMMUNES	75% RPE	75% Crèche	75% ALSH mercredis	75% ALSH vacances (hors séjours)	50% école de musique	50% médiathèques	Contrib Assainissement 2025	Compens Assainissement (ex DSC 2022) Reversement aux communes	impact refact voirie (avec abatt PO) sur fct	*Total impact sur AC 2025*	*Nouvelles AC 2025*	*AC estimées dans le pacte (base 2022)*	*Pour rappel, AC 2024*	ACI petite enfance	ACI voirie	Total ACI	Participation des communes à 90% droit des sols	*Traduction concrète*
AMBAZAC	1 064 708 €	- €	- €	- €	- €	43 977 €	- €	11 429,56 €		10 948 €	- 66 355 €	*998 352,76 €*	*993 682 €*	*993 707 €*	- €	34 277 €	34 277 €	7 393,83 €	

I. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE LA PRÉPARATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2025
D. Le DOB 2025 de la CC ELAN

- **Pour 2025 :**
- Est annoncée une baisse du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour les années à venir : répartition 40% pour l'EPCI et 60% pour les communes membres. Pour rappel, ~77K€ touchés par la commune en 2024, mais pas de valeur communiquée pour 2025.

Les sommes déduites de nos AC (998K€) en 2025 :

- Pour l'école de musique ~43K€,
- Pour la médiathèque intercommunautaire 0 €,
- Pour l'assainissement ~11K€
- Pour la voirie ~11K€,
- Contribution solidaire forfaitaire pour la compétence « droits des sols » récupérée depuis le 1er juillet 2024,
- En ACI voirie ~34K€.

- Les projets d'investissement à l'étude de la CC ELAN implantés sur la commune Ambazac : aménagement de la ZI des Granges, Maison des sports de nature.

CONCLUSION PARTIE I

- Le contexte macroéconomique de l'élaboration du budget primitif se caractérise par :
  - Une stabilisation de l'inflation et des taux d'intérêt ;
  - Une LF particulièrement austéritaire avec une baisse maquillée des dotations de l'Etat pour les petites communes et une raréfaction de ses concours qui ne permettent pas de compenser les augmentations des dépenses de fonctionnement et d'investissement. En effet, à ce stade les CT ne constatent pas de baisse des prix des fournitures et prestations.
  - **Exemples : cotisation au SDIS en augmentation de +3% en 2025 soit 91K€ (+5,7% déjà en 2024), +4,5% sur les prix du gaz 1er janvier 2025…**

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
Introduction

- Objectifs 2024 → redégager de l'épargne nette, ralentir les investissements, porter une attention particulière sur les dépenses de fonctionnement RH et courantes, optimiser les recettes fiscales et en investissement

✓ Pari réussi

- 2024 c'est aussi :
  - Le transfert de la compétence eau potable au Syndicat Vienne Combade
  - L'amorce de la remise à plat de marchés publics
  - La mise en œuvre du « Budget vert »

Transfert du résultat du budget annexe de l'eau potable vers le budget principal avant la bascule au Syndicat Vienne Combade

→ 611 310€ transférés en fonctionnement
→ 204 538€ transférés en investissement
→ Facturation des rôles après clôture du budget donc en 2025

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
Introduction

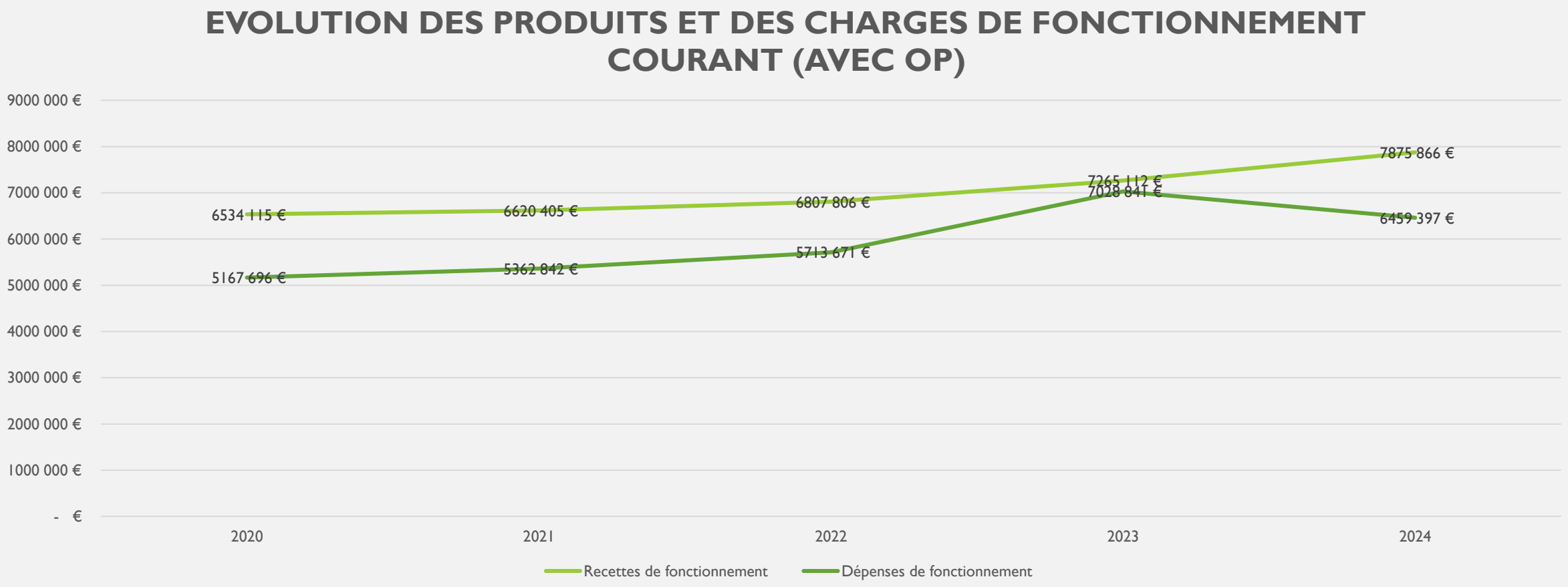

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
A. Les recettes de fonctionnement

- → Augmentation salvatrice de 8% des recettes de fonctionnement due principalement aux impôts et taxes (+421K€) et aux dotations/participations (+195K€, dont dotation biodiversité, une plus importante subvention de la CAF et la dotation « inflation » pour 52K€)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Impôts et taxes	3 798 339 €	3 657 130 €	3 777 255 €	4 015 399 €	4 001 190 €	4 422 540 €
Dotations et participations	1 788 412 €	1 935 903 €	1 890 072 €	1 995 978 €	1 910 834 €	2 106 068 €
Autres produits de fonc. courant	985 960 €	866 269 €	867 699 €	671 765 €	804 964 €	961 037 €
Atténuations de charges	130 550 €	122 773 €	107 309 €	155 602 €	214 269 €	192 816 €
Produits exceptionnels	28 014 €	12 265 €	21 035 €	40 070 €	189 664 €	7 166 €
TOTAL	6 731 276 €	6 594 340 €	6 663 369 €	6 878 814 €	7 120 920 €	7 689 627 €
Evolution par rapport N-1		-2%	+1%	+3%	+4%	**+8%**

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
A. Les recettes de fonctionnement

1) Les produits fiscaux

- Le produit fiscal constitue toujours de loin la 1ère ressource des budgets communaux. À Ambazac, il représente 56,4% des recettes de fonctionnement.
- Retour sur la mise en place de la Taxe d'habitation sur les logements vacants : on voit que le gain est complètement absorbé par la diminution des bases de THRS suite à l'actualisation GMBI* et au dégrèvement 2025.

** Lexique*
- Gérer mes biens immobiliers : un nouveau service en ligne pour les propriétaires

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
A. Les recettes de fonctionnement

2) Les dotations

- -132 899 € des dotations de l'Etat entre 2014 et 2024 !
- En 2024, disparition de la Dotation nationale de péréquation, versement d'une Dotation élu local et d'une Dotation biodiversité et aménités rurales

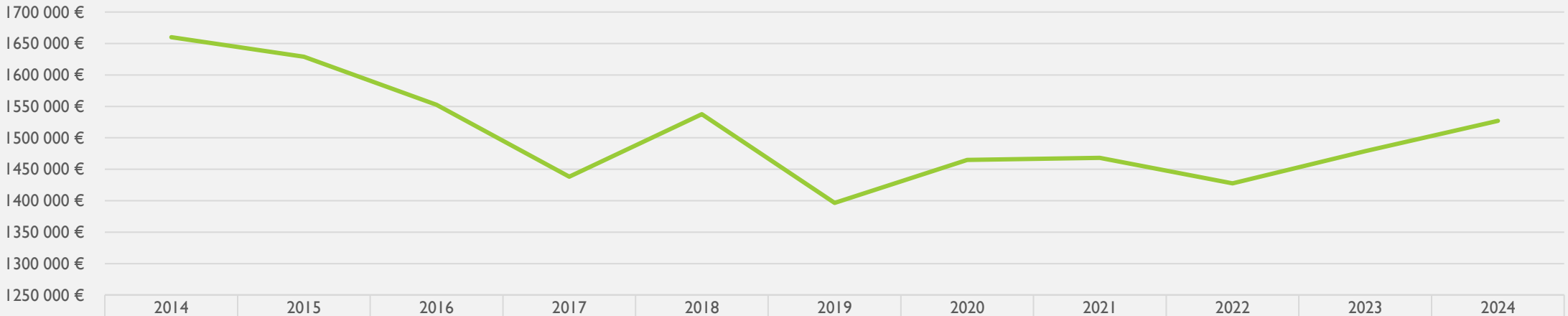

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Montant global DGF	1660 116 €	1628 892 €	1552 804 €	1438 061 €	1537 744 €	1396 668 €	1464 777 €	1468 032 €	1427 774 €	1478 937 €	1527 217 €

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
A. Les recettes de fonctionnement

2) Les dotations

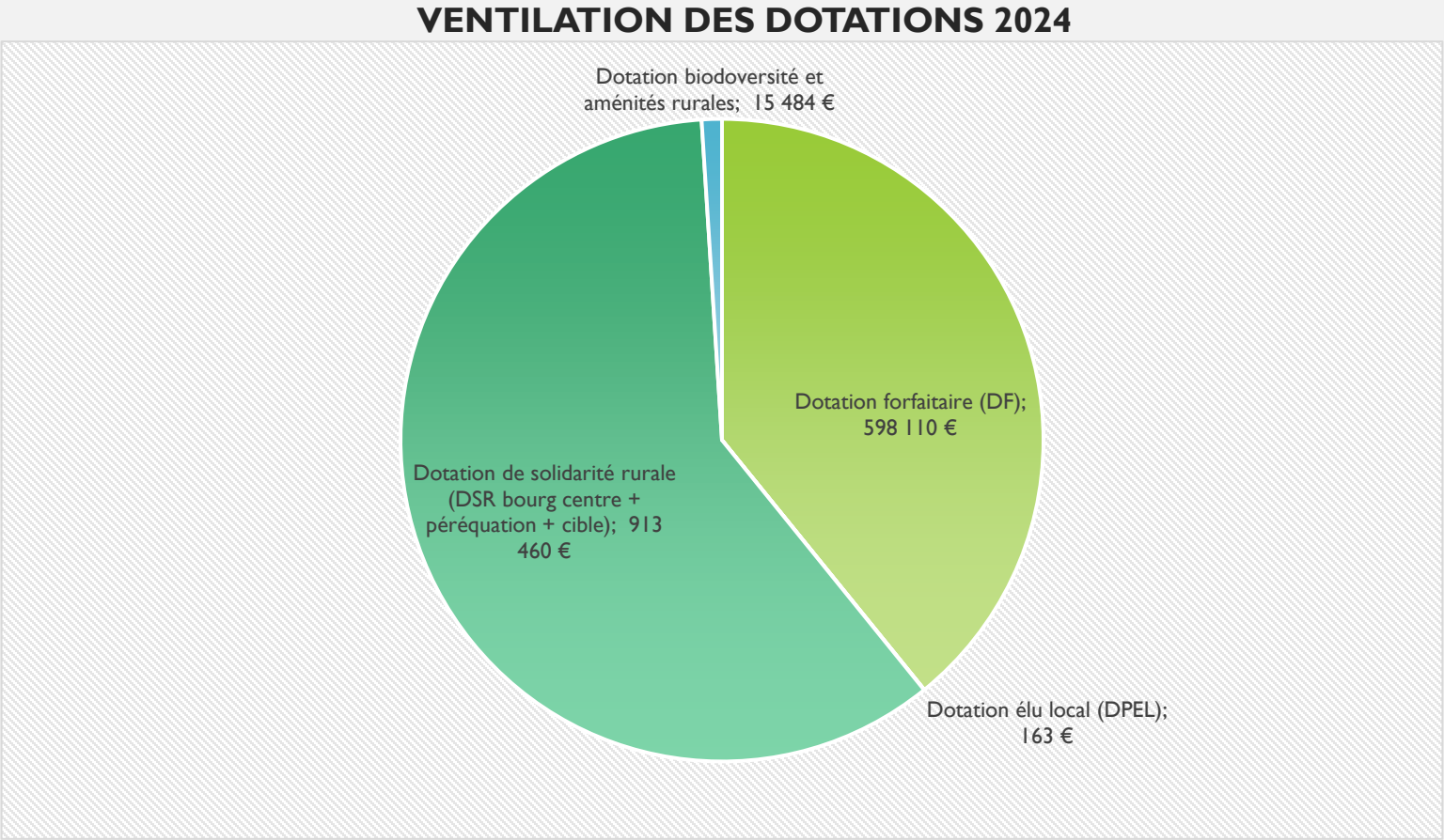

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
B. Les dépenses de fonctionnement

- **Des dépenses maitrisées grâce à la mise en place de la comptabilité analytique (suivi de budget par service), la systématisation des bons de commande, la priorisation des achats…**

Chapitre	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution en € 2023/2024
Charges à caract. général	1 418 559 €	1 275 014 €	1 307 490 €	1 627 671 €	1 770 602 €	1 548 866 €	-221 736 €
Charges de personnel	3 168 032 €	3 240 341 €	3 359 127 €	3 407 448 €	3 542 333 €	3 627 840 €	85 507 €
Autres charges de gest courante	557 849 €	555 142 €	594 320 €	507 683 €	741 338 €	657 498 €	-83 840 €
Atténuations de produits (FNGIR)	170 371 €	154 117 €	151 869 €	151 869 €	151 869 €	151 869 €	0 €
Charges exceptionnelles	1 745 €	7 167 €	94 966 €	31 361 €	20 059 €	610 €	-19 449 €
Intérêts	277 177 €	236 361 €	214 561 €	208 428 €	288 273 €	223 874 €	-64 399 €
TOTAL DE FONCTIONNEMENT	**5 593 733 €**	**5 468 142 €**	**5 722 333 €**	**5 844 978 €**	**6 514 674 €**	**6 210 557**	-304 117 €
Capital	663 237 €	676 315 €	656 448 €	700 039 €	713 258 €	636 237 €	-77 021 €
DEPENSES GLOBALES	**6 256 970 €**	**6 144 457 €**	**6 378 781 €**	**6 545 017 €**	**7 227 932 €**	**6 846 794 €**	-381 138 €
Variation par rapport à N-1		-2%	+4%	+3%	+10%	**- 5%**	

dont

	2024
Taxes foncières	*58 864,00 €*
Télécommunication	*32 235,49 €*
Maintenance	*102 803,04 €*
Entretien mat. roulants	*24 203,30 €*
Entretien Voiries	*29 545,67 €*
Entretien bâtiment	*16 912,06 €*
Loc. mobilière	*30 464,44 €*
Fourn. petits équipements	*101 320,71 €*
Combustibles	*198 978,77 €*
Alimentation	*219 740,07€*
Electricité	*270 718,10 €*

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
C. Les ressources humaines

Répartition par statut

STATUT	2024	2025
Fonctionnaire	77	73
Contractuel Sur emploi permanent	14	13
TOTAL	**91**	**86**

Pour les fonctionnaires :
- Départ de 3 agents au Syndicat Vienne Combade en 2025
- 1 départ en retraite
- 3 départs de fonctionnaires et 2 recrutements de fonctionnaire
- 1 stagiairisation

Pour les contractuels sur emploi permanent :
- 2 contractuels sur emploi permanent en moins à l'entretien
- Recrutement 1 contractuel en remplacement d'un fonctionnaire à l'urbanisme

Répartition par filière

FILIERE	NOMBRE D'AGENTS	POURCENTAGE
Administrative	11	13 %
Animation	16	19 %
Culturelle	3	3 %
Médico-sociale sous filière sociale	2	2 %
Police municipale	1	1 %
Technique	53	62 %
TOTAL	**86**	**100 %**

Les métiers exercés par les agents de la collectivité restent majoritairement des métiers de la filière technique (62% des équivalents temps plein) correspondant aux métiers de l'entretien, des services techniques entretenant les voies publiques et les bâtiments municipaux, les ATSEM, mais également aux métiers de restauration collective…

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
C. Les ressources humaines

Contexte local 2024-2025 :

- **Concernant les effectifs :**
  - Transfert/mutation de 3 agents titulaires au Syndicat Vienne Combade au 01/01/2025
  - Reprise en interne de l'instruction des autorisations d'urbanisme et recrutement d'une contractuelle pour remplacer l'agent parti qui en avait la charge
  - Arrivée d'un nouveau chef du restaurant scolaire et DST
- **Délibérations adoptées en Conseil municipal :**
  - Mise en place d'un forfait mobilités durables dès 2024 (paiement en 2025)
  - Mise en place en 2025 d'une indemnité forfaitaire pour les déplacements des agents d'entretien avec leur véhicule personnel entre les sites d'intervention
  - Participation employeur à la prévoyance obligatoire : 7 € brut par agent adhérant au contrat conclu via le CDG87 (13 agents adhérents pour l'instant)
  - Renouvellement de l'assurance statutaire, la cotisation passe de 6,80% de la masse salariale des fonctionnaires à 10,65% (et pas de remboursement de la rémunération les 30 premiers jours en CITIS). Le CDG a compensé en baissant ses frais de gestion de 1% à 0,5% de la cotisation à l'assurance…

Lexique :

- *CITIS : Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service : congé en cas d'accident de service ou maladie professionnelle d'un fonctionnaire*
- *CDG87 : Centre de gestion de la Haute-Vienne : établissement public auquel adhèrent les petites collectivités pour répondre aux besoins/réglementations RH.*

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
C. Les ressources humaines

Exécution des dépenses de personnel :

- Conformément à la demande de la Préfecture, maitrise de l'augmentation des dépenses RH en 2024 : les crédits consommés sont inférieurs à 4% à ceux qui étaient prévus dans le BP 2024.
- Cela n'a été possible que par l'étude au cas par cas des remplacements et une baisse des recours aux saisonniers, tout en conservant la qualité du service et les obligations légales.
- La masse salariale contractuelle a augmenté car des recrutements ont été pourvus par des contractuels.

	RESULTATS 2022	RESULTATS 2023	BUDGET PRIMITIF 2024	RESULTATS 2024	EVOLUTION RESULTATS 2023-2024	EVOLUTION BP 2024 RESULTATS 2024
Brut des fonctionnaires	2 010 087,85 €	2 048 803,24 €	2 115 000,00 €	2 020 706,04 €	- 1 %	- 4 %
Brut des contractuels, vacataires, apprentis…	294 245,29 €	319 067,58 €	423 000,00 €	413 389,59 €	+ 30 %	- 2 %
Cotisations patronales	1 103 114,56 €	1 174 461,94 €	1 242 600,00 €	1 190 085,28 €	+ 1 %	- 4 %
TOTAL	**3 407 447,70 €**	**3 542 332,76 €**	**3 780 600,00 €**	**3 624 180,91 €**	**+ 2 % (+ 81 848,15€)**	**- 4 % (- 156 419,09 €)**

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
C. Les ressources humaines

Exécution des dépenses liées au traitement des élus :

	RESULTATS 2022	RESULTATS 2023	BUDGET 2024	RESULTATS 2024	EVOLUTION RESULTATS 2023-2024	EVOLUTION BP 2024 RESULTATS 2024
Indemnités	125 011,57 €	126 582,65 €	128 500 €	127 960,14 €	+ 1 %	0,42 %
Frais de mission et de déplacement	0€	196,50 €	200 €	158,70 €	- 19 %	- 21 %
Cotisations de retraite	6 931,20 €	7 667,26 €	15 000 €	12 219,35 €	+ 59 %	- 18,54 %
Formation	0€	0 €	3 700 €	0€		
Cotisation FAEFM	*Payée en janvier 2023*	120,32 €	65 €	Payée en 2025		
TOTAL	**131 942,77 €**	**131 942,77 €**	**147 465 €**	**140 338,19 €**	**+ 4 % + 5 771,46 €**	**- 5 % - 7 126,81 €**

- Les indemnités perçues par les élus ont augmenté à la suite des 5 points majorés supplémentaires au 01/01/2024.
- L'augmentation des cotisations de retraite s'explique par un adhésion supplémentaire à la CAREL (mutuelle retraite pour élu) avec rachat des cotisations rétroactif.

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
C. Les ressources humaines

Détails des recettes RH :

	RESULTATS 2022	RESULTATS 2023	BUDGET 2024	RESULTATS 2024	EVOLUTION RESULTATS 2023-2024
Remboursements des budgets annexes	230 566,71 €	259 252,63 €	360 000 €	344 551,16 €	+ 33 %
Remboursements ELAN	0,00 €	28 155,28 €	15 000 €	14 795,06 €	- 47 %
Remboursements CASA, SYDED	39 934,20 €	44 080,55 €	45 000 €	49 593,09 €	+ 13 %
Remboursements assurance statutaire et CPAM	118 231,48 €	208 213,59 €	120 000 €	190 639,14 €	- 8 %
Remboursements FNC SFT	37 370,39 €	6055 €	7 000 €	2 177 €	- 64 %
TOTAL	**426 102,78 €**	**539 702,05 €**	**674 000 €**	**794 571,59 €**	**+ 47 %**

- Recettes difficilement prévisibles du fait qu'elles proviennent des remboursements des absences, qu'elle soient liées aux congés longue maladie, de longue durée, accident de service.
- **/!\ Etant donné la hausse du taux de cotisation de l'assurance, la baisse du taux de couverture et le transfert de la compétence eau (plus de remboursements des temps partiels passés des agents voirie au service de l'eau), les recettes en 2025 connaitront une forte baisse.**

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
D. L'évolution des épargnes

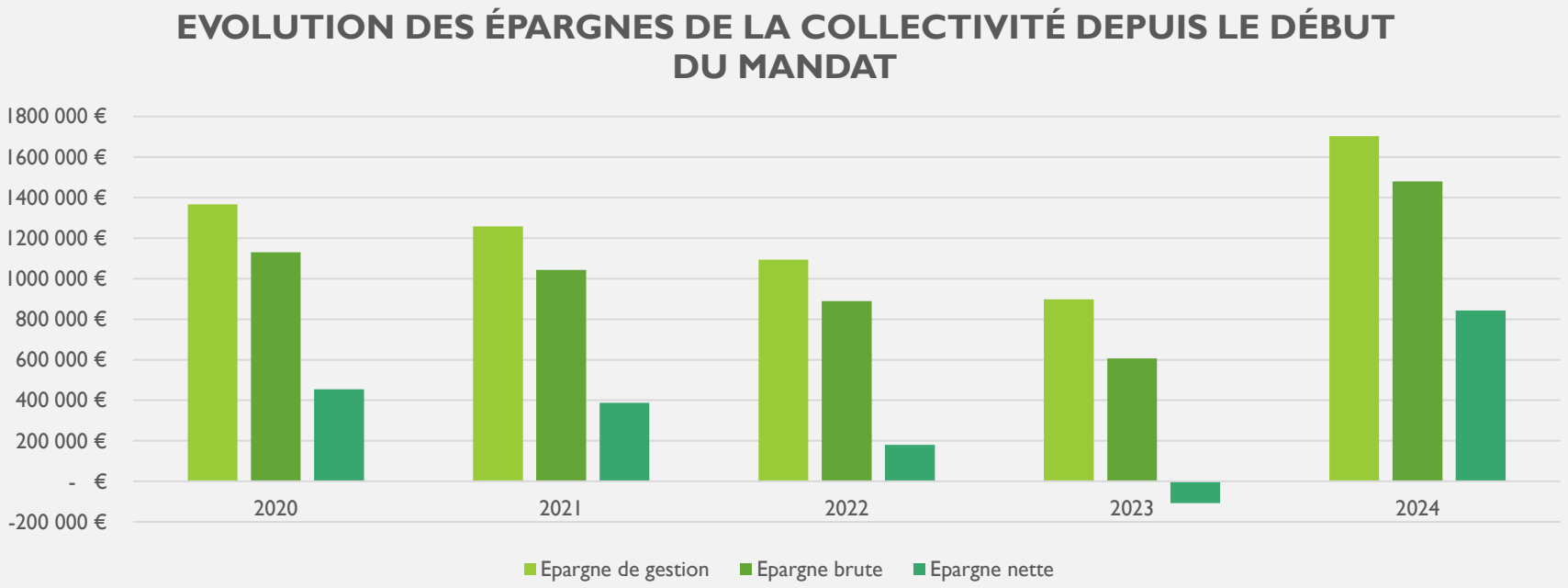

- L'**épargne brute** – différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement – a fait un bon positif en 2024 du fait de l'attention qui a été portée aux dépenses de fonctionnement et au sérieux des services, tout au long de l'année.

- L'**épargne nette** est redevenue positive ; la ville va poursuivre ses efforts au service du rétablissement de sa capacité d'autofinancement pour les projets à venir.

Epargne de gestion :

Différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Si on considère que la commune n'avait aucun endettement, elle correspond à l'excédent que dégagerait la commune, dans le cadre de son fonctionnement courant.

Epargne brute :

Elle constitue l'excédent budgétaire en fonctionnement.

Epargne nette ou capacité d'autofinancement :

Elle correspond à l'épargne brute déduction faite du remboursement en capital de la dette.

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
E. L'évolution de la dette

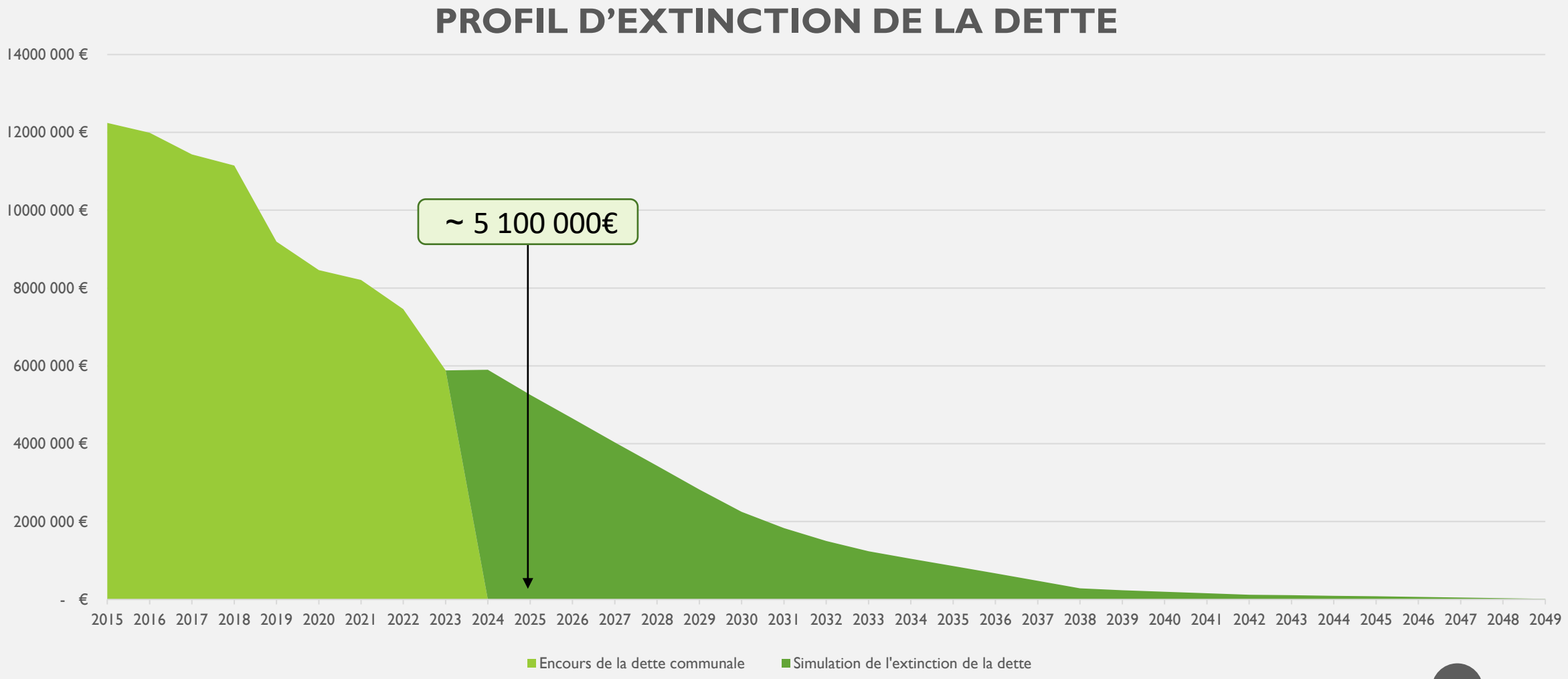

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
E. L'évolution de la dette

- **Nombre et nature des emprunts par budget**
- Transfert des emprunts liés au budget eau
- Au budget principal, fin du remboursement de 4 emprunts en 2024 dont le remboursement représentait la somme de 74 900 € (sur l'année 2024).

Budget	Nb total emprunts	Taux fixe	Taux variable
Commune	27	20	7
Energies renouvelables	2	2	0
Gîtes et restaurant	0	0	0

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
F. L'investissement

Faits marquants de l'année 2024 :

1 008 902€ investis

- Travaux du Cheminement doux : 484K€
- Travaux concernant le réseau d'eaux pluviales av. du Général de Gaulle : 112K€
- Réfection des trottoirs rue Carnot : 70K€
- Huisseries du dojo : 68K€
- Travaux de lutte contre le radon dans les logements des gendarmes : 63K€
- Achat de matériel pour les ST : 66K€
- Achats de matériel pour les écoles et l'ASLH : 10K€
- Remplacement de la porte d'entrée de l'ALSH maternel : 6 300€
- Travaux de mise en accessibilité de l'accueil de la mairie + porte : 4 800€
- Travaux dans la forêt communale : 2 500€ …

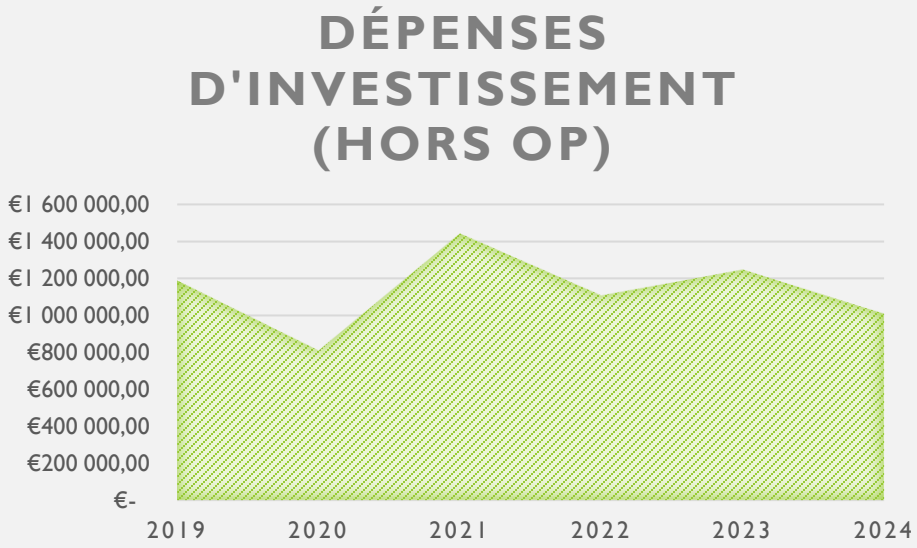

-> Il est prévu pour 2025 de ne pas dépasser le seuil d'1M € d'investissement

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
E. Le Budget vert

- **L'art. 191 de la LF 2024 prévoit qu'à compter de l'exercice 2024 (décret 16 juillet 2024), le compte administratif ou financier unique des collectivités de plus de 3 500 habitants doit comporter un état annexé portant sur l'impact du budget pour la transition écologique.**
  - Etat annexé doit présenter les dépenses d'investissement qui contribuent négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de transition écologique.
  - Les axes à mettre en œuvre :
    - ❑ En 2024 → Axe 1 : atténuation du changement climatique ;
    - ❑ En 2025 → Axes 1 et 2 : adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
    - ❑ En 2027 → Axes 1, 2, 3 : gestion des ressources en eau ; Axe 4 : transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ; Axe 5 : prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ; Axe 6 : préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.
  - **Par exemple, l'évaluation environnementale en 2024 ne concerne que les comptes suivants :** 2031 « Frais d'études », 2111 « Terrains nus », 2115 « Terrains bâtis », 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains », 21312 « Bâtiments scolaires », 21318 « Autres bâtiments publics », 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics », 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés », 2138 « Autres constructions », 2151 « Réseaux de voirie », 2152 « Installations de voirie », 21821 « Matériel et transport ferroviaire », 21828 « Autres matériels de transport », 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours », 2313 « Constructions en cours », 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours », 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

II. LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'AMBAZAC
E. Le Budget vert

- Ce qu'il faut retenir pour l'année 2024 :
  - 877 834,94€ de dépenses rentrant en compte dans la méthode de calculs
  - **500 347,00€** considérés comme favorable à l'atténuation du changement climatique (cheminement doux, travaux forestiers, porte d'entrée de la mairie, trottoirs rue Carnot, travaux à la gendarmerie)
  - 0€ considéré comme défavorable
  - Le reste est considéré comme neutre ou « non côté »

BUDGET VERT 2024

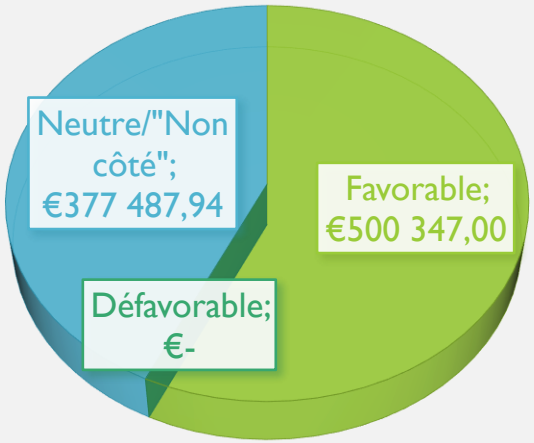

III. LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2025
A. Les orientations générales de la municipalité

- **Objectifs 2025 →**
  - Poursuivre la stabilisation des finances dans un contexte de raréfaction des deniers publics,
  - Finaliser les projets d'investissement engagés plus tôt dans le mandat,
  - Poursuivre l'optimisation des recettes sans augmenter la fiscalité mais en engageant une revalorisation progressive de tarifs,
  - Maintenir les subventions aux associations.

III. LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2025
B. Les projets d'investissement

- Aménagement pour la réouverture de la baignade à Jonas à l'été 2025
- Poursuite des travaux de la Pagode
- Aménagements de voirie av. du Gl de Gaulle
- Renouvellement des jeux de l'école maternelle (1ère t.)
- Travaux radon brigade Gendarmerie
- Travaux forestiers

✓ <u>Autres projets :</u> travaux dans la cuisine centrale du restaurant, clôture de la crèche, plancher de la maison Bourbon, déplacement de l'algéco au stade des Vignes, déploiement d'une course d'orientation…

III. LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2025
C. Les recettes de fonctionnement

1) Les produits fiscaux

- Revalorisation faible de 1,7% des bases = ~51 000 € supplémentaires avant effet correcteur.
- Pas de revalorisation des taux locaux en 2025

2) Les recettes exceptionnelles

3) Les dotations de fonctionnement

- Pas de très bonne visibilité sur la Dotation biodiversité aménités rurales, Dotation de solidarité rurale…
- Les dotations de l'État devraient baisser pour la commune en 2025

III. LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2025
D. Les dépenses de fonctionnement

1) Charges générales

- Souhait de poursuivre la maitrise de ces dépenses ~3%

Des subventions maintenues : associations, écoles, collège,CCAS

Enveloppe maintenue (hors CASA) pour le secteur associatif car la Municipalité est convaincue du rôle fondamental de son tissu associatif dans le dynamisme de la ville, en termes également de solidarité et de lien.

→ Idem pour les écoles et le collège (en investissement et en fonctionnement avec les 50€/élève pour les fournitures, les activités et les transports)

→ Pour le CCAS, les aides d'urgence et les animations à destination des aînés sont maintenues

III. LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2025
D. Les dépenses de fonctionnement

2) Les ressources humaines

- **Les évolutions réglementaires/législatives en 2025 ayant un impact budgétaire**
  - Cotisation patronale à la CNRACL passe de 31,65% **à 34,65%** (décret 2025-86 du 30/01/2025) > ~60K€
  - Retour de l'assurance maladie des fonctionnaires à **9,88%** (8,88% en 2024) > ~16K€
  - Assurance vieillesse des contractuels passe à **2,02%** (1,90% en 2024) > ~500€
- **Les autres dispositions de la LF 2025 qui concernent les RH et qui impactent les agents :**
  - Fin du plein traitement pendant 3 mois en AM > devient 90% du traitement
  - Gel du point d'indice se poursuit en 2025 : depuis l'augmentation du SMIC au 01/11/2024, l'indice de rémunération minimum des fonctionnaires (366) est en-dessous du SMIC (0,07 € de moins).
  - Maintien à un 1 jour de carence (et non 3 comme annoncés précédemment)

- **Pour le BP 2025** → baisse des recettes anticipées et limitation de l'augmentation des dépenses

III. LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2025
E. Les sources de financement

1) L'**emprunt** :
   - Comme tous les ans une ouverture de ligne pourra être demandée
2) Les **recettes externes :**
   - Le **Fonds de compensation de la TVA et taxe d'aménagement = ~149K€** escomptés (en baisse !)
3) Les **dotations d'investissement :**
   - 20K€ de nouvelles subventions (aucune notification du fait du retard du calendrier budgétaire)

→Reste à réaliser en recettes :

→ 432K€ subventions notifiées et attendues (CTD/SEHV/Fonds vert éclairage public av. Mitterrand, CTD/Fondation du patrimoine Pagode, CTD Dojo, CTD/FEDER Cheminement doux, CTD eaux pluviales av. du Gl Gaulle, FEDER centre-bourg, DETR travaux radon Gendarmerie, DETR Mazaurie)

→ 100K€ attendus par le Budget Energies renouvelables

IV. LES GRANDES ORIENTATIONS DES BUDGETS ANNEXES
A. Le Budget énergies renouvelables

1) Les chiffres clés pour 2024

- 1ère année de fonctionnement du photovoltaïque : 62K€ économisés pour la collectivité
- **Énergie produite au domaine de Muret :** 7 200€ de vente
- **Parc photovoltaïque :** 12K€ de vente de surplus et 42K€ refacturés à la commune, 7K€ refacturé au budget Gîtes
- **Investissements de 2024 :** un nouvel onduleur pour le parc en toiture à Muret, une thermographie pour le parc au sol, l'étude de faisabilité pour la 2ème tranche du projet levant tous les obstacles administratifs = 12K€

→ Un budget avec un excédent global de clôture de 68K€

2) Pour 2025

- Assistance à maitrise d'ouvrage pour la mise en place et la gestion de l'autoconsommation multi-acteur ainsi que pour le montage d'une société citoyenne pour la 2nde tranche

  → 2 subventions régionales demandées
- Une subvention régionale accordée pour l'étude de faisabilité de la 2nde tranche réalisée en 2024 (~2300€) > dans l'attente du versement
- La fin du remboursement de l'avance consentie par le budget principal (100K€)

III. LES GRANDES ORIENTATIONS DES BUDGETS ANNEXES
B. Le Budget gîtes et restaurant communaux

1) Les chiffres clés pour 2024

- 140 121€ (+35%) de recettes liées à la location des gîtes et du restaurant
- Divers investissements sur le domaine (**34K€**) qui permettent de conserver une offre de qualité : huisseries du restaurant « Les Tables de Muret », rénovation du gîte n°14, achat de décoration (rideaux, vaisselles, housse de canapés etc)…
- Une épargne nette importante et croissante qui atteint **+45 795€**

2) Les projets pour 2025

- Pour le restaurant (14K€) :
  - Phase 2 de la rénovation énergétique : la chaudière
- Pour les gîtes (45K€) :
  - Remise au propre du gîte dit d'urgence mis à disposition du CCAS, réfection du gîte n°6, retrait des cheminées non-conformes des pavillons, coup de propre dans la laverie, changement des volets abîmés du corps de ferme …

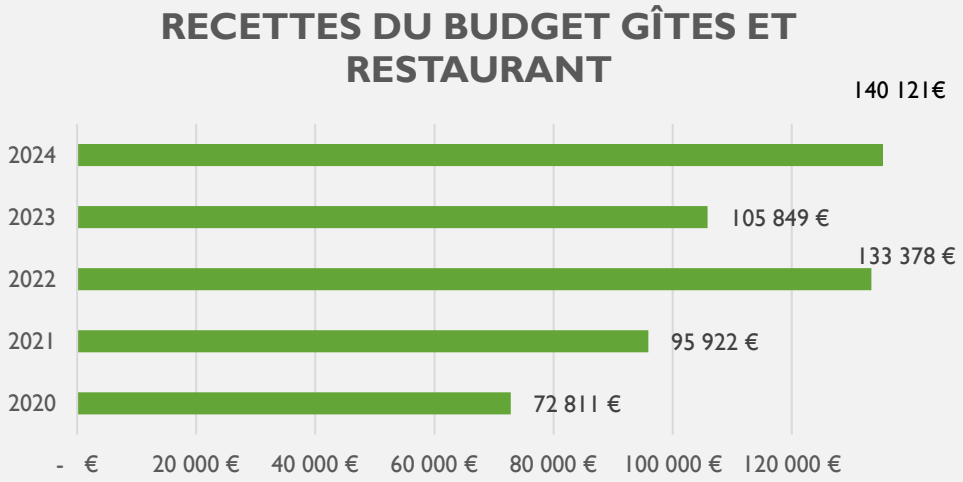

CALENDRIER BUDGÉTAIRE 2025

- Commission Finances de présentation du DOB : jeudi 13 février
- Conseil municipal de présentation du DOB : jeudi 27 février
- Commission Finances de présentation du budget primitif : jeudi 20 mars
- Conseil municipal de vote du budget primitif : jeudi 3 avril